

Fiche de description d'un livre ancien

Au crayon. Les numéros renvoient aux étapes de l'outil « Décrire un exemplaire » du site.

Cote et lieu de conservation	
A. L'ÉDITION	
1	Auteur(s) principal(aux) et secondaires
1	Traducteur, éditeur scientifique, annotateur
2	Titre littéral
2	Titre standardisé
3	Lieu et date d'impression
3	Lieu et date de publication
3	Imprimeur
3	Éditeur commercial
4	Dédicace, privilège, approbation
4	Colophon, errata, mentions d'édition
5	Format (chaînette, filigrane, cahiers) et hauteur
6	Pagination / foliotation
7	Formule de collation
8	Empreinte LOC
8	Empreinte STCN
9	Typographie
10	Illustrations
11	Ornements
12	Références bibliographiques

B. L'EXEMPLAIRE

13	Provenances	
14	Annotations, manques et ajouts, état	
15	Reliure : structure, gardes, plats	
15	Reliure : couverture et décor	
15	Reliure : dos, tranches, accessoires	
	Remarques	